

Grande Brière //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
713



FRANCE

Surface :
19 500 ha

Date d'inscription :
1^{er} février 1995

Coordonnées :
47° 22' N 02° 10' W

Résumé

La Grande Brière, majoritairement tourbeuse, constitue une vaste étendue inondable d'eau douce ou, localement, saumâtre. Ces marais se composent d'une mosaïque d'habitats naturels enchevêtrés et répartis selon la topographie, la durée d'inondation, un gradient d'halophilie et les activités humaines. À l'est du site, les marais sont principalement exploités pour l'élevage. À l'ouest, s'étend la dépression la plus longuement inondée du marais de Grande Brière Mottière, propriété indivise et inaliénable des habitants des 21 communes. Prairies naturelles inondables, roselières, boisements et landes humides, tourbières plates, buttes et îles, canaux et plans d'eau peu profonds composent l'essentiel des paysages et forment un ensemble d'une extrême richesse écologique.

Importance internationale

Les marais de Brière sont l'une des principales zones marécageuses de la façade atlantique française. Ils possèdent des atouts majeurs pour favoriser une grande diversité d'espèces animales et végétales. La Grande Brière est un territoire d'une grande importance pour la reproduction, la migration et l'hivernage des oiseaux d'eau. Sur le plan floristique, c'est un vaste réservoir de communautés remarquables et d'espèces protégées. Ce site est au tout premier rang pour assurer la conservation d'espèces rares et d'intérêt communautaire comme le butor étoilé, la guifette noire ou la gorgebleue à miroir blanc pour les oiseaux, la thorelle pour les plantes ou la loutre d'Europe pour les mammifères.

Localisation générale

Ce site Ramsar est situé entièrement dans le département de Loire-Atlantique, dans sa partie nord-ouest, entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine.



Services rendus par les zones humides

Les zones humides de Brière jouent un rôle certain dans la maîtrise des crues et dans l'épuration de l'eau sur le territoire. Outre sa fonction essentielle de réservoir pour de nombreuses espèces de faune et de flore menacées et sa vocation conservatoire pour la biodiversité, le site Ramsar de Grande Brière est un support économique pour des activités professionnelles diverses : élevage agricole, valorisation des vases extraites, artisanat autour des produits issus du marais et activités touristiques. D'un point de vue social et culturel, l'Homme a façonné ce milieu entretenant avec lui des liens d'appropriation et d'usage forts, comme en témoignent les activités de chasse, de pêche, de batellerie ou d'agriculture pratiquées encore aujourd'hui.



Facteurs défavorables

Les richesses naturelles restent vulnérables et affectées par l'évolution du lien qu'entretiennent l'homme et son milieu sur le territoire. Recul de l'agriculture sur le marais, fermeture des milieux, envasement du marais, pression urbaine et fragmentation du territoire, remblaiements locaux, développement des espèces exotiques envahissantes, dégradation de la qualité de l'eau sont autant de menaces auxquelles les gestionnaires doivent apporter des réponses.



Quatre espèces représentatives du site



BUTOR ÉTOILÉ
(*Botaurus stellaris*)

Le butor étoilé est un héron trapu qui se reproduit et vit dans les roselières. Sa population n'a cessé de régresser en France ces dernières décennies. Les grandes roselières briéronnes, élément prédominant du paysage, accueillent encore aujourd'hui une des principales populations nicheuses de cette espèce désormais menacée. La population des marais de Brière constituerait ainsi la dernière population stable de l'ouest de la France.



FAUX CRESSON DE THORE
(*Caropsis verticillato-inundata*)

Le faux cresson de Thore est une petite plante d'une dizaine de centimètres de hauteur qui vit dans les milieux ouverts inondés en hiver et restant humides en été. Cette espèce endémique de l'Europe de l'ouest est protégée en France et considérée comme d'intérêt communautaire. La Brière, et principalement ses gazons amphibies, constitue un site d'une grande importance pour la conservation de cette espèce.



LOUTRE
(*Lutra lutra*)

Les marais briérons font partie des bastions historiques de l'espèce dans la région. Ce carnivore aquatique emblématique connaît une dynamique démographique positive depuis sa protection, ce qui favorise la reconquête du réseau hydrographique notamment à partir de la population source briéronne. Discrète et secrète, bien souvent, seules les épreintes et empreintes qu'elle laisse derrière son passage témoignent de sa présence.



GUIFETTE NOIRE
(*Chlidonias niger*)

Cette « sterne » d'eau douce migratrice, protégée et considérée comme d'intérêt communautaire, se reconnaît à son vol léger et gracieux qui la caractérise. Elle niche en colonies sur les prairies inondables de Brière, site qui peut accueillir jusqu'à 80 % des couples nicheurs français. Il n'est pas rare de l'observer pêcher au-dessus des plans d'eau et canaux en compagnie de la guifette moustac, autre espèce que la Brière accueille en grand nombre.



Biodiversité

La mosaïque de paysages d'eau et terres émergées du site, rythmée par l'alternance des périodes d'inondation et d'exondation, constitue un réservoir de vie sauvage où se côtoient de nombreuses espèces. Inondées au printemps, les prairies naturelles sont exploitées par les oiseaux pour nicher ou s'alimenter, ou encore par les poissons pour frayer. Les immenses roselières de Brière accueillent d'importants effectifs d'oiseaux qui trouvent ici les conditions nécessaires à leur reproduction. En fin d'été et à l'automne, les marais de Brière offrent une halte migratoire pour les migrateurs venus du nord qui y trouvent les ressources alimentaires nécessaires à leur survie. À cette période, les conditions offertes à l'exondation profitent à l'expression d'une flore originale et diversifiée. En hiver, les paysages ennoyés offrent aux anatidés et limicoles hivernants, des zones d'alimentation et de repos complémentaires.



Gestion et conservation

Le site Ramsar recouvre le site Natura 2000 « Grande Brière - Marais de Donges » (ZSC et ZPS), le site inscrit de Grande Brière, la Réserve naturelle régionale des Marais de Brière, des espaces naturels sensibles du département de Loire-Atlantique, des espaces concernés par la loi Littoral et des ZNIEFF. Dans ses missions quotidiennes, le Parc naturel régional s'efforce de déployer des mesures de conservation de son patrimoine biologique en restaurant des milieux d'intérêt écologique (Natura 2000), en soutenant l'agriculture extensive (MAEC, Valeur Parc), en maintenant et en rétablissant les continuités écologiques, en développant la connaissance sur la biodiversité pour mieux appréhender sa préservation, en fédérant les acteurs impliqués dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.